

L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme renforce sa présence sur les territoires

La nouvelle chargée de mission coordinatrice de l'ANLCI en région Pays de la Loire a pris ses fonctions le 1^{er} septembre

Le Groupement d'Intérêt Public Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme impulse et coordonne les stratégies de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur tout le territoire national.

Le ministère du Travail a souhaité que l'ANLCI amplifie et renforce ses missions. Cela se traduit en ce moment par le recrutement de chargés de mission à temps complet sur les territoires pour la mise en œuvre, l'animation et la coordination des politiques publiques et partenariales en région.

Quel est le rôle du chargé de mission régional ANLCI ?

A partir des priorités définies par les orientations stratégiques de l'ANLCI et selon le plan d'action validé par ses membres, les correspondants régionaux mettent en œuvre, animent et coordonnent les politiques publiques et partenariales de prévention et de lutte contre l'illettrisme sur un territoire.

Véritables ensembleurs, ils sont chargés d'animer et de **développer un réseau de partenaires afin de mieux identifier les personnes concernées par l'illettrisme et les réponses collectives à mettre en œuvre**, en prêtant une attention particulière aux territoires urbains ou ruraux fragiles. Membres à part entière de l'équipe nationale de l'ANLCI, ils sont amenés à jouer un rôle essentiel dans le développement de programmes nationaux.



Armelle Delamplé a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2021 en Pays de la Loire.

Avec une expérience professionnelle de douze ans comme chargée de mission nationale ANLCI en charge de l'animation territoriale, des questions liées à l'accès aux droits, à la santé, aux questions d'accessibilité au sens large, Armelle Delamplé a acquis une riche expérience qui lui permettra aujourd'hui de construire, animer et développer le réseau de partenaires opérationnels en région, et d'assurer la mise en œuvre opérationnelle et coordonnée des politiques publiques en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme. **Armelle Delamplé sera votre interlocutrice pour la région Pays de la Loire.**

Son contact : armelle.delamplé@anlci.gouv.fr – Tel. : 06 72 96 14 45.

Adresse : Maison de L'Administration Nouvelle (MAN), 9 rue René Viviani à Nantes.

Vous souhaitez en savoir plus sur le mouvement des **Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme du 6 au 12 septembre prochain** ? Vous voulez participer à un événement dans ce cadre, réaliser un reportage sur l'illettrisme, donner la parole aux personnes concernées ? (www.illettrisme-journees.fr)

Vous souhaitez connaître les chiffres, la situation des personnes concernées par l'illettrisme sur votre territoire, mieux comprendre les périmètres d'interventions des différents acteurs publics, associatifs, du monde du travail, de l'insertion, de la culture, du champ social, etc., qui œuvrent pour l'accès de tous aux compétences de base dans votre région ?

Vous avez un projet de prévention, de lutte contre l'illettrisme, vous aimeriez mieux connaître les financements, les stratégies régionales ?

